

Montréal, le 10 février 2016

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le distributeur d'électricité et le transporteur d'électricité – Application de l'article 48.1 de la LRÉ et suite de la décision D-2014-033
Réponse à la demande de renseignement n°1 de la Régie à UC

Madame,

Vous trouverez ci-jointe la réponse d'UC à la demande de renseignement de la Régie relative au dossier en rubrique.

Ce document sera déposé via le Système de dépôt électronique de la Régie et quinze copies imprimées lui seront acheminées dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués



France Latreille
Directrice

c.c. Hélène Sicard
Marc-Olivier Moisan-Plante, UC
Viviane de Tilly, UC

La force d'un réseau

Nos membres associatifs
ACEF AMIANTE – BEAUCE – ETCHÉMIN
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL
ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS

ACEF DE LANAUDIÈRE
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL
ACEF ESTRIE

ACEF GRAND-PORTAGE
ACEF MONTRÉGIE-EST
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC
ACQC

6226, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) Canada H2S 2M2

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca